

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 8 février 2021

DÉLIBÉRATION N° CP-2021/02/08-3/06

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20210208-lmc100000021696-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 09/02/2021

Réception Préfet : 09/02/2021

Publication RAAD : 09/02/2021

OBJET : Route départementale (RD603) – Aménagement d'un giratoire avec la bretelle d'entrée Ouest d'A4 sur le territoire de la Commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. Convention avec la Région Ile-de-France.

Le Département a décidé de procéder à l'aménagement d'un giratoire sur la RD603 avec la bretelle d'entrée Ouest d'A4 sur le territoire de la Commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. La Région Ile-de-France a accepté de subventionner cet aménagement. La convention entre le Département et la Région Ile-de-France définit les modalités de financement.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 1,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative au règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Département n° 7/01 en date du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/02 en date du 9 juin 2017, approuvant les termes du contrat-cadre entre le Département et la Région Île-de-France relatif à la mise en œuvre du Plan « anti-bouchon » et pour changer la route,

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/02 en date du 15 juin 2018, prenant en considération le projet d'aménagement d'un giratoire sur la RD 603 avec la bretelle d'entrée Ouest d'A4 sur le territoire de la commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux,

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/02 en date du 7 février 2020 approuvant l'avenant n° 1 au contrat-cadre relatif à la mise en œuvre du Plan « anti-bouchon » et pour changer la route susvisée,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 3/01 et 7/01 en date du 17 décembre 2020, relatives au vote du budget départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les termes de la convention, dont le projet figure en annexe de la présente délibération, relative à la subvention octroyée par la Région Ile-de-France pour l'aménagement d'un giratoire sur la RD 603 avec la bretelle d'entrée Ouest d'A4 sur le territoire de la Commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer la convention au nom du Département.

Article 3 : d'imputer les crédits correspondants sur l'action « Aménagement pour la sécurité routière » - opération « Opérations de sécurité 2016 ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ
M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne